REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Monsieur Frédéric LEFEVRE,

agissant en qualité de Président de la société ABALLEA BRUNO, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, dont le siège social est fixé à CLEDER (29233) Le Vourn, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 327 166 922,

Ayant pour avocat Maître Xavier MOAL, Avocat, 3, rue Kéravel, 29200 BREST

A l'honneur de vous exposer :

- que la société ABALLEA BRUNO a conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 mai 2011 ;

- que par requête en date du 14 novembre 2012 elle a sollicité de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce un délai supplémentaire de six mois soit jusqu'au 31 décembre 2012 à l'effet de réunir l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

- que par ordonnance en date du 18 novembre 2011, il a été fait droit à sa demande,

- qu'elle se trouve dans l'impossibilité de réunir l'assemblée générale ordinaire avant le 31 mai 2012 à l'effet de statuer sur les comptes sociaux, des difficultés administratives ne permettant pas l'arrêté des comptes.

C'est pourquoi, le requérant conclu à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de lui accorder un délai complémentaire de six mois soit au plus tard 30 novembre 2012, à l'effet de réunir l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Fait à BREST
Le 21 mai 2012

5€
BR54388

30€
UH53232

ORDONNANCE

2012001945
+2012000422
2012/A/2387

Nous, Ronan PIERRO Président du Tribunal de Commerce de BREST

vu la requête qui précède,

Autorisons la société ABALLEA BRUNO à tenir son assemblée générale destinée à statuer sur les comptes de la société arrêtés au 31 mai 2011, pour la date du 30 novembre 2012 au plus tard, et ce conformément aux prescriptions de l'article L. 227-9 du Code de Commerce.

Fait en notre cabinet à BREST

Le 11/06/2012

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIES
3 rue Kéravel
29200 BREST

V/REF : XM/VM/C
N/REF : 83 B 40034 / 2012-A-2387

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 11/06/2012,

Ordonnance du président en date du 11/06/2012
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes en date du 30/11/2012

Concernant la société

ABALLEA BRUNO
Société par actions simplifiée
le Vourn
29233 Cléder

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-2387 le 11/06/2012

R.C.S. BREST 327 166 922 (83 B 40034)

Fait à BREST le 11/06/2012,

LE GREFFIER

BL

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST (Finistère)

SANS VALEUR LEGALE

SANS
VALEUR
LEGALE